



Compte-rendu - Relevé de décisions

Bureau du jeudi 15 décembre 2022 – 14h30/16h30

(Présentiel et Visioconférence)

Participants présents: Willy Rozenbaum, Caroline Andoum, Marc Shelly,

Participants en visio : Jean-Luc Boussard, Nicolas Derche, Corinne Knaff, Jeffrey Lévy,

Excusé (es): Christophe Segouin , Papy Tshiala Katumbay

Invité es présents es : Sarah Chauvin, Isaure Martinot Lagarde,

Invités-es en visio : Sylvie Tassi

Invités –es absents-es : Audrey Jaffrelo, Paul Taieb

Secrétaire de séance : Isabelle Assoun

Ordre du jour

- 1 Approbation du dernier compte-rendu
- 2 Présentation de la Chargée de Communication
- 3 Point RH avec attribution des fonctions d'un poste disponible à partir du 1^{er} janvier 2023
- 4 Bilan financier 2021
- 5 Retour d'informations de l'ARS
- 6 Organisation d'un comité éditorial
- 7 Validation projet vidéo de la commission Femmes
- 8 Questions diverses

1 Approbation du Compte-rendu

En l'absence de remarques ou d'objections, le compte-rendu du 24 novembre est approuvé à l'unanimité.

2 Présentation de la Chargée de Communication

Le CoreVIH IDF Est a donc recruté une Chargée de Communication interne. Elle se nomme Fanny Legros. Fanny se présente à l'Assistance. Elle compte rencontrer chacun des membres du Bureau et pour ce faire, les contactera par mail durant le mois de janvier. A l'heure actuelle, elle s'imprègne du fonctionnement et des enjeux du CoreVIH afin de mettre en place un premier état des lieux en termes de communication.

Fanny a obtenu un Bac + 5 en communication en santé. Elle a récemment passé un an à l'Institut Curie ; ses missions se situaient essentiellement dans l'événementiel.

Willy Rozenbaum rappelle que l'objectif principal pour Fanny Legros est de créer du lien entre tous les acteurs du CoreVIH, que l'ensemble des acteurs ait le sentiment de faire partie de l'entité CoreVIH, qu'il y ait des échanges d'informations. Force est de constater que beaucoup d'acteurs du CoreVIH n'ont pas connaissance de ce qui s'y passe ; le rôle de Fanny devra être de s'emparer des outils mis à sa disposition, de faire vivre et rendre attractif le Site Internet, faire circuler l'information, diffuser les événements qui s'y rapportent. Cela devrait impulser une dynamique au sein de l'organisation en interne et améliorer aussi les échanges en InterCoreVIH. Ds un 2^{ème} temps, il s'agira de faire connaître les actions du CoreVIH aux autres acteurs médico-sociaux du territoire.

3 Point RH avec attribution des fonctions d'un poste disponible à partir du 1er janvier 2023

Un poste était embolisé par une salariée qui était en arrêt longue durée ; la situation s'est dénouée et à présent, le CoreVIH a le feu vert de l'ARS pour recruter un autre poste à partir du 1^{er} janvier 2023.

Willy Rozenbaum demande au Bureau de réfléchir au profil de poste qu'il serait intéressant de recruter : affecter un Tec dans un ou des établissements à petites files actives (WR prend les exemples de Dourdan, Provins, Arpajon, Montereau, Nemours) lesquels sont de petits établissements dont les files actives ne dépassent pas 100 patients. Pour cause de manque en ressources humaines, ces établissements depuis quelques années, ne bénéficient plus de Personnel détaché.

WR précise que la difficulté sera de trouver un Tec qui soit mobile et travaille sur plusieurs de ces établissements.

WR invite donc le Bureau à se prononcer sur l'embauche éventuelle d'un Tec ou, de réfléchir à un autre type de poste jugé utile au CoreVIH.

Est soulevée l'hypothèse d'un Chargé de mission supplémentaire qui serait affecté à des missions externes comme implémenter l'enquête de prévalence sur les prisons. Ce choix serait intéressant sous réserve de s'atteler à d'autres orientations thématiques quand l'enquête Prisons serait terminée. Autre idée : dans le cadre de la commission VIAS, établir une cartographie des lieux accessibles aux personnes en situation de handicap sur le territoire.

L'idée d'un Chargé de mission extra hospitalier pourrait aussi être retenue et murie.

Troisième option, Willy Rozenbaum aborde le problème de l'encadrement du CoreVIH et des difficultés rencontrées. La coordinatrice administrative est en conflit avec lui, a été peu présente et est actuellement en arrêt de travail. Compte tenu du conflit, la Direction de l'hôpital a proposé qu'une mesure conservatoire soit mise en place. Il est prévu que quelqu'un vienne à mi-temps à partir du 1^{er} janvier prochain pour la gestion et surtout l'accompagnement du Personnel. WR enchaîne sur la difficulté du relais de son mandat. Logiquement, ce devrait être le rôle du Vice-Président mais ce dernier est trop pris. Fin de l'actuel mandat au 15 juillet 2023.

Il n'est pas impossible que l'IGAS fasse sortir les CoreVIH de la tutelle hospitalière ; cela augmenterait la marge de manœuvre du CoreVIH mais poserait des problèmes au sujet du Personnel titulaire de la Fonction publique. Rappel que l'hôpital prend 16% du budget du CoreVIH en frais de structure.

4 Bilan financier 2021

En 2021, notre budget s'est monté à un peu plus d'1 234 000 euros et en 2021, on a dépensé 1 286 933 euros, essentiellement à cause du Ségur de la Santé. Ceci constitue un déficit d'un peu plus de 50 000 euros. Nadis représente environ 60 000 euros de dépenses. Compte tenu de ce déficit, en 2022, nous n'avons eu aucune marge de manœuvre pour le fonctionnement. L'attribution des bourses pour le DU de médiation en Santé a été rendue possible par la compensation du Ségur.

5 Retour d'informations de l'ARS

Willy Rozenbaum a reçu de la part de Frédéric Goyet de l'ARS un résumé de la réunion qu'il a eue avec la DGS et DGOS au sujet des CoreVIH et de la stratégie Santé sexuelle.

Les informations reçues sont les suivantes :

- La DGS attend les préconisations de l'IGAS en version finale pour mars/avril 2023, en espérant en avoir une idée générale un peu avant ;
- Le ministère travaille à publier décrets/instructions avant le 15 juillet ; le renouvellement des membres des COREVIH se fera donc sur les bases de ces nouveaux textes, les Comités actuels étant prolongés le temps nécessaire ;
- Le processus de renouvellement ne sera pas lancé avant la parution de ces nouveaux textes ;
- Le financement pour 2023 sera stable, acté pour l'année ;
- La question de l'évolution à terme des personnels est majeure : quels personnels concernés ? Pour quelles missions ? Dans quelles structures ? Quelles procédures ? A quelle échéance ? Aucune décision/évolution n'est actée pour l'instant.
- Sur « *IST Test* », l'extension aux IST de VIHTest, accès sans ordonnance et sans avance de frais, le PLFSS 2023 prévoit un arrêté pour la liste des IST. Un décret sera nécessaire pour fixer les conditions de prise en charge à 100% (avant 26 ans ou pour tous ? La décision n'est pas actée). Il est prévu que le dispositif soit opérationnel au second trimestre, permettant de préparer au mieux son déploiement, mais aussi de relancer l'information sur VIHTest.

Il y a aussi l'accès gratuit aux préservatifs masculins en pharmacies pour les moins de 25 ans.

6 Organisation d'un comité éditorial

Un bulletin d'information est paru en juillet dernier mais n'a pas été suivi d'autres numéros. Willy Rozenbaum soumet à l'appréciation de l'Assistance la création d'un comité éditorial. Fanny Legros rencontrerait régulièrement les membres du Bureau qui seraient force de proposition concernant les sujets à traiter. Il serait intéressant que les lecteurs de ce BI sachent quelles sont les activités et actions des membres du Bureau. Il est décidé que lors des prochaines réunions du Bureau serait intégré un temps d'échanges sur le sujet de la communication.

7 Validation projet vidéo de la commission Femmes

Cette année, une nouvelle école, cette fois de graphisme a été sollicitée pour la création des futurs spots vidéos de la commission Femmes. Cette année, seront abordés les thèmes de désirs d'enfants, suivis gynécologiques, suivis de grossesse, avec, pour message principal, le fait qu'aujourd'hui, une femme séropositive peut envisager de vivre une grossesse naturelle. Deux promotions de 30 élèves sont prévues pour élaborer 4 scénarios. Un scénario par thème sera retenu. Isaure Martinot-Lagarde soumet à l'appréciation du Bureau l'idée d'une rétribution symbolique pour les étudiants. Le Bureau valide une somme ne dépassant pas 5 000 euros pour l'ensemble de la création. Isaure et Fanny envisagent d'étendre la diffusion aux réseaux sociaux, aux influenceurs en santé. Willy Rozenbaum tranche la question en résumant que les vidéos seraient adressées à nos partenaires qui à leur tour seraient chargés de les diffuser.

Prochaines réunions

Bureau	Plénière
12 janvier à 9h30	
9 février à 9h30	
9 mars à 9h30	
6 avril à 14h30	6 avril à 17h00
11 mai à 9h30	
22 juin à 14h30	22 juin à 17h00